

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-619966

64322

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input checked="" type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricole : 002222		Société : RAM	
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : BOURILI EL HADJI			
Date de naissance : 01/01/2021			
Adresse : BP 17038 RAM S.A.MIA 2 CASABLANCA			
Tél. : 06 6157 7055		Total des frais engagés : Dhs	
Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin :			
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> Professeur Quataef Benchekroun Ophthalmo Rés. du Palais Ed Ghondi Tel/Fax 022 36 37 08 Urgence 062 55 12 71 </div>			
Date de consultation : 17/03/2021			
Nom et prénom du malade : RAJAB MAIKA (ÉPOUSE BOUCHEY) Age: 50 ans			
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même	<input checked="" type="checkbox"/> Conjointe	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie : Vice de l'œil			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.			
Fait à :	Le : 17/03/2021		
Signature de l'adhérent(e) :			

Fait à : Casablanca
Signature de l'adhérent(e) :
Le : 17/03/2021

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12/03/21		65	300,00	INP : 51110035 Qualité Benchekroun Institut Pasteur BP 3105 63370 SAINT-ETIENNE

INP: 11110033
~~saarQuat Benckrunk
HOLMESTRASSE 10
66463 Saarbrücken~~

EXECUTION DES ORDONNANCES

Tél: 06 86 51 22

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25833412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)

100

DATE DU
DEVIS

Professeur Ouafae BENCHEKROUN

Ex. Enseignante à la faculté de Médecine
de Casablanca



Maladies et Chirurgie des Yeux

Chirurgie vitéro rétinienne

Angiographie Laser

Adaptation de Lentilles de Contact

الدكتورة وفاء بنشقرورون

أستاذة سابقة بالتعليم العالي بكلية
الطب بالدار البيضاء

اختصاصية في طب و جراحة العيون

جراحة الشبكة

تخطيط أوعية الشبكة - الليزر

عدسات الاتصال

Casablanca , le

17-3-21

الدار البيضاء في

Rafaela Jelika Ep Boukili

130,00

Hy Fresh Colle

عشر فرمي
HyFresh®

Lot:	2011139
Fab:	07-20
Exp:	07-23
PPC:	130 DH 00

PHARMACEUTIQUE CASABLANCA
Mme FILALI CHENNOUN DRISSA
226, Boulevard Hassan II Casablanca
Sidi Maâa 2 Casablanca
Tél: 05 22 38 01 47
ICE : 002115854000092

Professeur Ouafae Benchekroun
Ophthalmologiste
Rés du Palais 3d Ghandi
Tél / Fax 052 36 37 08
Urgence 052 55 19 36

Professeur Ouafae BENCHEKROUN

Ex. Enseignante à la faculté de Médecine
de Casablanca

Maladies et Chirurgie des Yeux

Chirurgie vitéro rétinienne

Angiographie Laser

Adaptation de Lentilles de Contact



الدكتورة وفاء بنشقدون

أستاذة سابقة بالتعليم العالي بكلية
الطب بالدار البيضاء

اختصاصية في طب و جراحة العيون

جراحة الشبكة

تخطيط أوعية الشبكة - الليزر

عدسات الإتصال

Casablanca , le

17.03.21

الدار البيضاء في

Rajaa Jaleela Ep Boukili

Lunette VL

$$\textcircled{O1} = -2,75 \left(-0,50, 70^\circ \right)$$

$$\textcircled{O6} = -1,75 \left(-1,50, 70^\circ \right)$$

Add + 1,75

بطارات السالمة
السالمة 2 زنقة 1 رقم 163
الدار البيضاء
Tél: 06 66 51 32 46

Professeur Ouafae Benchekroun
Orthoptiste
Fès du Palais Bd. Ghandi
Tél & Fax : 05 22 36 37 08
Urgence : 06 62 55 19 36

نظارات السالمي OPTIQUE SALMIA



MEDICAL ET SOLAIRE

Salmia 2, Rue 1 N° 163 - Casablanca

Tél. : 022 37 27 51

Patente : 37604891

Casablanca, le 22.03.21

M RAJAB MALIKA

Ep BOUKILI

FACTURE

N° 05/2021

Ordonnance de Mr. le Docteur OUAFAE BENCHEROUN

N° de nomenclature

Correspondant

A la prescription

OD = 408; 407

OG = 408; 407

VL. OD : axe 70° cyl -0,50 sph -2,75

OG : axe 70° cyl -1,50 sph -1,175

VP. OD : axe 70° cyl -0,50 sph -1

OG : axe 70° cyl -1,50 sph -

QUANTITÉ	DESIGNATION	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
2	Montures PLASTIQUES	350,00 Dhs	700,00 Dhs
4	Verres en AR Aminces	—	800,00 Dhs
9	Verres en BL Aminces.	—	720,00 Dhs
	Etuis		
		Total (en)	2200,00 Dhs

La Présente Facture à la Somme de : DEUX MILLE DEUX CENT DIRHAMS

نظارات السالمي
163
السالمي
Tél: 06 66 51 32 46